



Le dix février deux mil vingt et un à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Quiers sur Bezonde, légalement convoqués le 4 février se sont réunis à la mairie, lieu ordinaire de la séance, sous la présidence de Yohan Jobet, Maire.

Sont présents : JOBET Yohan, MONTAGUT Bérengère, CHAVANEAU Philippe, ARCHENAUULT Pascale, LEBRUN Patrick, ASSELIN Marie-Claude, TOUSSAINT Arnaud, GOUVERNAYRE Magali, ASSELIN Christian, ALEXANDRESCU Raluca, BERTHELOT Nicole GARRE Bernard, ROUX Michel, BAZIN Dominique, RIVERT Julie.

Secrétaire de séance : Bérengère MONTAGUT

Affichage : 04.02.2021

Lecture du compte rendu de la dernière séance.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Droit de préemption, 36, allée des Fossardières
- Finances : CA 2020, résultats, projet travaux et achats 2021
- Rapports commissions intercommunales et communales
- QUESTIONS DIVERSES :

**DROIT DE PREEMPTION****36, allée des Fossardières ZI 81 497 M<sup>2</sup> 12000.00 €**

La commune peut demander à la Communauté de Communes d'utiliser le droit de préemption délégué à la Communauté de Communes sur des biens vendus sur la commune.

Vu la déclaration d'intention d'aliéner enregistrée en mairie sous le N° 045 259 21 L0001 reçu le 16 janvier 2021, adressée par Me Kolhmann, notaire à Montargis en vue de la cession moyennant le prix de 12000.00 € d'une propriété sise à Quiers sur Bezonde, cadastrée ZI 81 d'une superficie de 497 m<sup>2</sup> appartenant à Mr Petit,

Le conseil décide d'utiliser le droit de préemption concédé par la Communauté de Communes sur le bien cité ci-dessous au prix de 12000.00 €.

**FINANCES : CA 2020 RESULTATS**

SECTIONS	SENS	PREVU	REALISE	EXCEDENT	DEFICIT
Fonctionnement	Dépense	1 250 406,46	831 501,91		
Fonctionnement	Recette	1 250 406,46	1 261 813,98	<b>430 312,07</b>	
Investissement	Dépense	1 025 780,82	642 050,17		
Investissement	Recette	1 025 780,82	641 283,96		<b>766,21</b>

**EXCEDENT GLOBAL 2020****429 545,86**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Passerelle	50 000.00	SUBVENTIONS Solde cimetièrre, passerelle, JAT	81 040.00
Cimetière	17 000.00		
Résiliation bail emphytéotique	90 000.00		
Etude Conseil Dépt aménagement rte Orléans	3 000.00		
Sentier de la rose	2 500.00		
Autres dépenses (pour faire face à des dépenses urgences avant le vote du budget)	40 000.00		
	<b>202 500.00</b>		<b>81 040.00</b>

**Solde à prélever sur résultat 2020 : 121 510.00 € s****Soit un résultat net excédent : 308 035,86**

## AFFAIRES GENERALES

### PERSONNEL COMMUNAL :

#### **DELIBERATION ANNUELLE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE**

(EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3 - I – 2° DE LA LOI N°84-53 DU 26/01/1984)

Le conseil décide de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 6 mois maximum pendant une même période de 12 mois en application de l'article 3 - I – 2° de la loi n°84-53 précitée.

- A ce titre, seront créés :

- ♦ au maximum 5 emplois à temps complet, pour certains une semaine, deux semaines, un mois, deux mois) dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions d'agent d'entretien polyvalent
- ♦ au maximum 2 emplois à temps non complet à raison de 20/35<sup>èmes</sup> dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions d'agent d'entretien polyvalent.

Monsieur le Maire sera chargé de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

---

#### **DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT**

(EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3-1 DE LA LOI N°84-53 DU 26/01/1984)

Le conseil municipal décide de recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

- de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

## INFORMATIONS GENERALES

**EREA** : Suite visite EREA, **présentation des différents projets** (Clocher, hôtel à insectes, boîtes à livres). En attente des bilans financiers (devis) et planning

**Fibre optique** : Lorriçois 2021, Bellegardois 2022.

13 et 20 JUIN 2021 ELECTIONS DEPT ET REGIONALES

## CADRE DE VIE

**Eclairage public** : Extension rue de l'Ordinaire, travaux et consuel reçu, il reste à transmettre le tout à la CCCFG pour mise en action.

**Parcelles bois Poudrie** : Prévoir un nettoyage autour des maisons et prévoir pour l'hiver 2021 -2022 le nettoyage des deux parcelles pour en profiter au printemps suivant.

**Pose barrières et plots** : En attente de plusieurs devis.

**Paris – Nice** : le 8 mars 15H00-15H30 dans l'après-midi, recherche de bénévoles.  
Epandeuse sel retrouvée en mauvais état, inutilisable, revoir avec le fournisseur.

## **ANIMATION - ENFANCE**

**Inauguration de la route de la Rose** : week-end de la Pentecôte 22 et 23 mai 2021. Programme présenté au conseil. Samedi les enfants de l'école participeront, lecture de poèmes dédiées à la rose.

**5 et 6 juin**, marché de producteurs...samedi théâtre, le programme sera affiné lors de la prochaine commission

**14 juillet** : feu d'artifice devis en cours.

Repas des personnes âgées : prévoir une date en fonction des règles sanitaires dans les mois à venir.

## **SIRIS :**

Coût COVID environ 15 000,00 €.

Nombre d'élèves en 2021 : 345 prévision 2022 : 325.

Mise en place d'un nouveau système de paiement des repas à partir de la rentrée de septembre 2021.

## **BATIMENT - VOIRIE**

**PCS (Plan Communal de Sauvegarde)** : meubler le bureau étage et association avec la commune de Ladon pour la rédaction du PCS. Création PCS sur plateforme inforisquesloiret.fr mise à disposition par le Conseil Départemental.

**Salle des fêtes** : Retour de Cap Loiret. Plusieurs scénarios possibles :

- Restauration à l'identique
- Extension en partant de l'ancien
- Tout raser pour reconstruire.

Au vu de ces estimatifs, il est proposé de faire une étude complète pour identifier la solution qui correspondra le mieux aux attentes mais aussi au budget et permettra de faire les demandes de subventions.

## **ACTION SOCIALE - COMMUNICATION**

**Formation défibrillateur** : élus, personnel, institutrices, associations...12 personnes une heure soirée, ou un samedi. Mars avril.

**Covid** : Point sur la vaccination, nouveaux centres, Sully, Châteauneuf, bus Conseil Dept,

## **FLEURISSEMENT**

**Portails** : installation courant février après la taille des tilleuls av de la Gare

**Vigne** : avis favorable pour 20 ares ; 10 pour au nom de la commune et 10 au nom des Topettes, communiquer les formalités à l'association.

## DEVELOPEMENT DURABLE

- VAE : relancer l'opération au printemps mais s'assurer des stocks disponibles. Vu avec le magasin, opération début avril
- Commission : 23 AVRIL 18H30
- **Marquage vélos** : se fait uniquement à Orléans, revoir avec le Conseil Dept pour une action de proximité

## CCCFG

Les syndicats d'ordures ménagères de la CCCFG ne sont pas soumis au même régime, certains sont en TOM, d'autres en REOM, d'autres en ROM. La préfecture demande qu'il n'y ait qu'un seul régime et cela dans un délai très court fin 2021

Commission Enfance jeunesse et Sport (Voir CR) création de 3 sous-commissions en fonction des âges.

Objectifs : uniformiser les différentes structures sur l'ensemble du territoire.

## QUESTIONS DIVERSES :

**Livret « ma première cérémonie militaire »** : la commune va en commander pour les prochaines réunions que Dominique Bazin se propose d'organiser autour du rôle de l'armée dans notre pays.

**Bus numérique** : passage le 1<sup>er</sup> avril réservé aux retraités

**Prochaine réunion de conseil : 11 MARS 2020.**

**Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 54.**

